



La déchetterie du Thou récompensée pour sa gestion exemplaire des DEEE

jeudi 27 septembre 2018, par [lpe](#)

Les éco-organismes en charge du recyclage des déchets électriques et électroniques (DEEE), avec l'Association des Maires de France, AMORCE et le Cercle national du Recyclage, ont lancé un programme national destiné à promouvoir les bonnes pratiques en matière de lutte contre le vol et le pillage des DEEE dans les déchetteries.

82 déchetteries candidates ont participé au lancement de ce programme parmi lesquelles 17 sites vitrines ont été retenus après trois mois d'évaluation. Deux sites ont été sélectionnés en Nouvelle-Aquitaine : un en Charente à L'Isle d'Espagnac et un en Charente-Maritime : la déchetterie du Thou gérée par Cyclad. Cette déchetterie accueille les DEEE depuis 7 ans et les services de Cyclad ont mené une série d'actions pour en sécuriser la collecte :

- 2010 : Cyclad met en place le marquage des DEEE et en informe les récupérateurs de métaux du département.
- 2011 : Mise en place du tri des DEEE à la déchetterie du Thou.
- Juillet 2012 : Stockage des DEEE dans un conteneur maritime (-50 % de vols ou dégradations)
- Septembre 2016 : Agrandissement de la déchetterie, mise en place d'un second conteneur et de la vidéoprotection (- 80 % de vols ou dégradations sur l'année)
- 2017 et 2018 : la collecte des DEEE est 100% sécurisée

Le 18 septembre, le Président de Cyclad, Jean Gorioux, et son équipe se voient remettre un prix pour récompenser cette gestion exemplaire et participeront à l'élaboration d'un recueil de bonnes pratiques.

Il est en effet indispensable de sécuriser la collecte des DEEE pour éviter leur enfouissement, la diffusion des éléments polluants qu'ils contiennent dans l'environnement (gaz, métaux...) et leur exportation illégale. Les composants doivent être dépollués et traités dans le respect des normes environnementales. Et c'est la responsabilité des éco-organismes d'organiser cette filière de recyclage.

Le taux de recyclage moyen des DEEE est de 81% : les métaux sont réutilisés dans l'industrie, le plastique est recyclé. Les 19% restants sont valorisés sous forme d'énergie ou éliminés dans des installations spécialisées.

Un programme national destiné à promouvoir les bonnes pratiques en matière de lutte contre le vol et le pillage des DEEE dans les déchetteries : 17 « sites vitrines »

récompensés

32 collectivités ont souhaité s'engager et inscrire 82 de leurs sites pour concourir. Les organisateurs estiment que cette large participation, notamment pour une première édition, est encourageante et démontre la mobilisation des acteurs locaux pour la protection de leurs infrastructures.

Un questionnaire en ligne a permis d'évaluer de façon anonyme chaque dossier et de sélectionner un tiers des sites éligibles à un audit physique. Visités entre janvier et mars 2018, les sites ont été contrôlés (adéquation des réponses fournies dans le questionnaire et réalité terrain). Ces visites ont également été l'occasion d'enrichir les dossiers avec les observations terrain et les éléments complémentaires de l'auditeur et enfin de confirmer la pertinence des actions proposées.

Après 3 mois d'études 17 sites vitrines ont été retenus seront récompensés par un prix. Un recueil de ces bonnes pratiques restituant les expériences des collectivités et de leurs sites lauréats sera également édité.

Ce programme national s'inscrit dans le prolongement de l'appui juridique, technique et financier de la filière aux collectivités partenaires pour la collecte séparée des DEEE.

Liste des déchetteries et collectivités lauréates :

Saint-Trivier de Courtes (01), Martigues Croix Saintes (13), Isle d'Espagnac (16), Le Thou (17), Bastia (20), Andiers (25), Smictom Centre Ouest (35), Le Blanc (36), Gennes (49), Vandoeuvre (54), Pré-Poitiers (58), Montivilliers (76), Goderville (76), St Thibault des Vignes (77), Ham (80), Apt (84), Saint Laurent sur Sèvre (85).

A propos du Syndicat Mixte Cyclad :

Cyclad est le Syndicat Mixte de gestion des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 235 communes et 228000 habitants. Il assure la collecte, le traitement et la valorisation des déchets produits sur son territoire et développe des actions de sensibilisation au tri et à la réduction des déchets. Cyclad est labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » par le Ministère de l'Environnement. Son siège est à Surgères et il emploie 130 agents.

Chiffres clés 2017 :

- 94 tonnes de DEEE collectées sur la déchetterie du Thou
- 1 794 tonnes de DEEE collectées sur le territoire de Cyclad
- 3 036 tonnes de matériaux collectés sur la déchetterie du Thou
- 44 937 tonnes de matériaux collectés en déchetterie pour les 26 déchetteries Cyclad